



METHODE →

CONTROLE DE L'INFORMATION

Lorsque l'on cherche une information, en particulier sur Internet, il est important de contrôler ses sources. Il est important de s'interroger sur :

- ✓ La fiabilité de l'information, c'est-à-dire le degré de confiance que l'on peut lui accorder. La fiabilité de l'information dépend de différents éléments comme l'identification claire de la source, l'exactitude des données et des faits, la "fraîcheur" de l'information.
- ✓ La validité de l'information (crédibilité), c'est-à-dire le sérieux de la source, de l'auteur, sa compétence et sa notoriété pour traiter du sujet.
- ✓ La récence de l'information, c'est-à-dire sa « fraîcheur », c'est pourquoi il est important de contrôler les dates de mise à jour.
- ✓ La pertinence de l'information est toujours relative, contextualisée. Une information est pertinente par rapport à un besoin, à une production envisagée, à une thèse à défendre ou à une problématique à éclaircir.

(Pour les questions à se poser, regarder la page

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/rechercher/methodologie/evaluation/information>)

Dans le cas de recherches d'informations officielles dans le cadre de l'entreprise, il faut en priorité consulter les pages des sites gouvernementaux (se terminant par .gouv :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/listes-des-sites-gouv-fr/>).